B.XVIII.24

BIOGRAPHY

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Encore des Querelles de Médecins

BOUVARD

Médecin de Louis XIII

ET LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Extrait de l'ANNEE MEDICALE de Caen (Août 1913)

CAEN

IMPRIMERIE ADELINE, G. POISSON ET Cie, SUCCESSEURS

16, Rue Froide, 16

—

1913

B
XVIII
24

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

40 353

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

ENCORE des QUERELLES de MÉDECINS

BOUVARD, MÉDECIN DE LOUIS XIII

Et la FACULTÉ de MÉDECINE

C'est avec un pieux respect qu'on doit feuilleter des pages qui ont été tournées par la main de Desgenettes, *médecin en chef de l'Expédition d'Egypte et de la Grande Armée.*

J'ai, en effet, puisé dans un recueil de brochures ayant appartenu à notre illustre concitoyen les renseignements historiques que je vais vous exposer et que vous voudrez bien écouter, je l'espère, avec la bienveillance que l'on accorde à un glorieux trophée !

Il s'agit d'abord d'un livre *rare !* « *liber iste, inter raros, rarissimus* » dit l'exergue écrite à la main sur la première page de l'un des exemplaires. Des exemplaires ! il n'en existe au monde que *deux*, peut-être trois.

L'un était en 1807, et doit être encore à la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris.

Le second était, à la même époque, en la possession de M. Sue, professeur et bibliothécaire de la Faculté, qui l'avait acheté 48 francs à la vente du Dr Baron, ancien doyen de la Faculté.

Le professeur Sue, fier de sa trouvaille, en fit le sujet d'un mémoire qui, par l'intermédiaire de Desgenettes et d'un ami

complaisant (1) que je tiens à remercier, est arrivé jusqu'à ma bibliothèque.

Le troisième exemplaire, je ne le possède pas, Desgenettes ne le possédait pas, personne peut-être ne le possède, car on n'est pas sûr de son existence. Et n'ayant eu le bonheur de tenir dans mes mains ni l'un, ni l'autre des précieux exemplaires, c'est d'après le mémoire de Sue que je parlerai du petit bouquin « *inter raros rarissimus* » et de son auteur, *Charles Bouvard, premier médecin de Sa Majesté très chrétienne, Louis XIII*me *du nom, roy de France et de Navarre.*

Charles Bouvard (1572-1658), né d'un père médecin à Montoire-en-Vendomois, fut voué à Esculape, dès le jour de sa naissance. De bonne heure orphelin sans fortune, il n'en fit pas moins avec succès ses *humanités*, sa philosophie, son droit, à Angers : muni du diplôme d'avocat, il tint à honneur d'accomplir les serments de son père, vint à Paris étudier la médecine, et le 16 décembre 1604 passa sa première thèse sur ce sujet : *An mulieri quam Viro, Venus aptior* (2), qu'il résout par l'affirmative.

Un si beau succès lui méritait en 1625 une chaire au Collège de France, et deux ans après il succédait à Hérouard comme premier médecin de Louis XIII, situation qu'il conserva jusqu'à la mort de ce roi, et qui lui valait en même temps les places de surintendant du Jardin du Roy (Jardin des Plantes) et surintendant des Eaux minérales.

Ces deux fonctions étaient en effet toujours annexées à celle de premier médecin du roi. Mais il était d'usage qu'à la mort du roi, son médecin résiliât ses fonctions médicales, en gardant sa place de surintendant du Jardin.

Quant à la juridiction des eaux, elle était fort lucrative. Car, ce n'est pas de nos jours que les médecins *prévoyants* ont imaginé de se faire subventionner par les stations thermales. Et le médecin du Roy vendait chèrement ses approbations. *Nil novem sub sole !* Même, Bouvard était si jaloux de son privilège, qu'il fit, par arrêt du Conseil d'État, en date du 16 décembre 1633, supprimer une thèse sur les eaux minérales. Traiter un tel sujet *en dehors de lui*,

(1) M. Duval, ancien archiviste de l'Orne.

(2) La femme est-elle plus apte que l'homme aux joies de Vénus ?

c'était empiéter sur sa juridiction. Mais, l'année suivante (25 février 1634), refuser de le traiter sous ses auspices, c'était lui faire injure, car, *par lettre de cachet*, la Faculté *avait ordre* de recevoir, *pour une seule fois*, une thèse semblable présidée par Bouvard en personne, et d'accepter toutes les conclusions du médecin du Roy !

Bouvard fut, du reste, un médecin royal à la hauteur de ses fonctions. En une seule année, il administra à Louis XIII 215 médecines, 212 lavements et seulement 47 saignées ! Rien d'étonnant après cela que, selon Pierre Girardot, il l'eût guéri d'une fièvre maligne au moment où ce monarque « tenait le glaive pour couper les têtes de l'hydre de l'hérésie » (1).

Bouvard maniait la lyre aussi bien que la lancette.

« Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux »

a dit Boileau. Bouvard a, sans doute, été *unique* en son genre, — un genre un peu macabre !

On lui doit un poème sur l'*Autopsie de Madame la Duchesse de Mercœur.*

Après que de son corps, son âme fut sortie,
Et que sa chaleur fut toute entière amortie,
Monsieur se résolut avant de l'inhumer,
De faire ouvrir son corps et le faire embaumer ;
Et nous ayant enjoint de faire l'ouverture,
La vérité parut de notre conjecture.

Après cet hommage rendu à la finesse de son diagnostic, Bouvard nous apprend que :

Il n'y eût que les reins qui, selon leur office,
Ne pouvant tirer l'eau, manquaient à leur service.
. . . . . .
Cinq pierres en chacun, entr'autres une grosse,
S'étant, dans ces bassins, comme dans une fosse,
Jointes à un amas d'un ichor sanieux,
Avaient ses pauvres reins empuantis tous deux !

(1) Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête,
Prends ton foudre Louis, et va comme un lion
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.
(MALHERBE).

Et voilà la pyélonophrite calculeuse mise en bouts rimés !

Tout cela est connu des poètes et des médecins et ne nous ramène pas à notre petit livre : *inter raros rarissimus !*

C'est un in-4° en latin de 299 pages, ayant ce titre latin-grec aussi long qu'obscur :

Historiæ hodiernæ medicinæ rationalis veritatis Λογος Ηροτρεπτικος *ad rationales medicos*, que je traduis ainsi :

« Discours exhortatoire aux médecins *rationnels* sur l'histoire actuelle de la médecine rationnelle et véritable ».

L'ouvrage est *sans date* et *sans nom d'auteur !* Mais il appert d'une lettre de Guy Patin à Charles Spone et de la dédicace mise en tête de l'exemplaire de la Faculté, qu'il est bien de Bouvard et de l'année 1655.

Ce livre n'est pas tendre pour les médecins ses contemporains ! Il n'est même tendre pour personne, Il établit, dès la préface, que « la médecine rationnelle est méprisée, la vie des hommes compromise par l'ignorance des faux médecins et des juges politiques ! »

C'est aussi l'avis d'Hippocrate, bon juge sur les affaires du XVII^e^ siècle !

Car, d'après Bouvard, tout le mal vient de ce qu'on s'est écarté des doctrines et des pratiques d'Hippocrate. Ah ! si la Faculté est réactionnaire, Bouvard lui rendrait des points sur ce chapitre. Il est pourtant au nombre de ses ennemis, et avec quelle acrimonie ! Après quelques dures critiques contre plusieurs docteurs. « Pourquoi, dit il, désigner particulièrement des membres de la Faculté comme coupables d'*ignorance* et d'erreur, de faute et de *crime*, lorsque la Faculté elle-même est coupable et complice ? » et Bouvard cite un candidat auquel on a présenté un omoplate, et qui répondit que c'était un trochanter ! — Pas plus ils ne sont forts en botanique. — Et c'est la faute à la Faculté : « N'est-ce pas elle, en effet, qui, tous les jours, appelle dans ses amphithéâtres anatomiques *les barbiers* pour lui prêter leurs mains et leur habileté dans la dissection des cadavres ? N'est-ce pas elle qui alimente encore un botaniste nommé Robin, son maître *Magistrum suum !*

Avec de tels maîtres — des barbiers — des chirurgiens même — des apothicaires — les élèves sont voués à l'ignorance.

Et Bouvard reproche, avec quelque raison, à la Faculté d'avoir élevé les barbiers en haine des chirurgiens. Mais barbiers et chirurgiens se sont ligués contre elle. Il voudrait que les médecins ne crussent pas déroger, en faisant eux-mêmes la *chirurgie* et la *pharmacie*.

Car si Bouvard est sévère pour les médecins, il est terrible pour les barbiers — troupeau de brutes — pour les chirurgiens — tas d'empiriques ! du reste les *logiciens* valent-ils beaucoup mieux que les empiriques ? Pour les apothicaires — empoisonneurs ! Pour les sages-femmes — matrones ignorantes !

Toutes les pratiques doivent être réunies en une seule main, celle du médecin. « Croyez vous, dit-il, après Cicéron, que du temps d'Hippocrate de Cos, il y eût des médecins particuliers pour les maladies, pour les plaies, pour les yeux ». Voilà l'argument péremptoire !

Décidément Bouvard n'est pas pour les spécialités (sauf la spécialité des eaux minérales bien entendu !)

La diatribe contre les *échappés* de la médecine n'était pas pour déplaire à la Faculté. Mais la conclusion — réunir un art manuel et un vil commerce à la dignité médicale, était pour elle une offense mortelle.

Du reste — autre offense — Bouvard, et je crois qu'il n'a pas tort, trouve que la Faculté s'occupe beaucoup de niaiseries et très peu de choses sérieuses. « Les Vespéries (1) sont-elles autre chose que des espèces de représentations théâtrales, dans lesquelles les médecins jouent une espèce de comédie. « Et l'auteur n'avait qu'à se reporter à sa propre thèse pour se convaincre que les sujets n'étaient pas toujours très graves !

Ce qui fait l'avilissement de la médecine, c'est le grand nombre *des faux médecins*. — D'accord, mais il n'y a qu'à lire Mme de Sévigné pour voir combien les *faux médecins*, les capucins du Louvre (« les pères Esculape »), sont au XVIIe siècle beaucoup plus en honneur que tous les médecins en renom, « Les premiers ignorants de l'endroit ».

Du reste, si les médecins se défendaient très bien, ils étaient très mal défendus par l'autorité, et, en vérité, pour cause. Son-

(1) *Examens* ainsi appelés parce qu'ils se passaient l'après-midi.

gez que pour 700.000 habitants, il n'y a guère alors que 150 médecins dans Paris, 1 pour 6.000, et que pour un mal d'amour, Sganarelle en fait venir quatre à la fois auprès de sa fille ! Que dire des grands seigneurs !

Du reste, parmi les faux médecins, Bouvard range, non-seulement les charlatans non médecins, mais les arabistes, — les *semi*-dogmatiques. Quoi ? les infidèles et les hérétiques, — et ils sont tous excommuniés.

Je vais interrompre un instant l'analyse de ce livre, dont le seul mérite, d'après Sue, est sans doute la rareté, et vous dire pourquoi Bouvard en voulait à *tout le monde*, y compris la Faculté, avec laquelle, cependant, il prend des gants !

C'est qu'il était de la Cour. Or, entre la Cour et la Faculté, il existe une vieille querelle qui n'est pas près de se terminer, — qui ne se terminera, à vrai dire, qu'à la mort de l'une et de l'autre, en 1793.

Je vous ai déjà dit cela à propos de Molière (encore un homme de la Cour) et je vous ai cité mon Guy Patin qui, s'il n'aime ni Richelieu, « bonne bête et franc tyran », ni Mazarin, « cet Italien astucieux, cet étranger de malheur, ce faquin, ce fripon, ce filou, ce pantalon sans foi, cet escroc titré, ce bateleur à longue robe, ce comédien à rouge bonnet », a des aménités du même genre pour les médecins du Roy et de la Cour. « Habiles gens, vénérables et détestables charlatans, s'il en fut jamais ! fourberies ordinaires des empiriques et des médecins de cour qu'on fait suppléer à l'ignorance ». J'en passe et des meilleures !

Et, revenant à mon livre « inter raros rarissimus », nous allons avec Bouvard chercher le remède à tous ces maux de la médecine.

Évidemment, revenir aux anciens. Quand on aura bien imité Hippocrate et Galien, il n'y aura qu'à tirer l'échelle ! Mais, comment y parvenir ? Et Bouvard nous propose un premier procédé qui choquera un peu nos idées sur le progrès. « Cardan (1), dit-il, a fait remarquer que, de son temps, dans presque toutes les villes, il y avait une méthode particulière de traiter les maladies, de laquelle les médecins ne s'écartaient jamais ». Mais quelle autorité ramènera cette belle unité dans la science ?

(1) Jérôme Cardan, né à Pavie en 1501, mort en 1576. Plus grand philosophe que grand médecin, dit le *Dictionnaire* de Dereimeris.

Et voilà encore où Bouvard se montre médecin de Cour et non de la Faculté.

« Mirabile dictu », pour un médecin de nos jours, on peut affirmer que la Faculté du XVII^e^ siècle a *partie liée* avec les juges et les Parlements. Dans tous ses procès, et que de procès ! — contre les médecins de Montpellier, contre les chirurgiens, contre les apothicaires, contre Renaudot, contre la circulation du sang et contre l'anatomie — le Parlement donne raison à la Faculté, le Roy à ses ennemis !

Or, Bouvard, pour ramener le bon ordre, n'a aucune confiance dans les Politiques, et ce qu'il appelle les Juges Politiques, ce sont les magistrats, les hommes de lois, les Parlements (nullement ce que nous appellerions aujourd'hui des tribunaux politiques ou administratifs !)

Les Robins n'ont fait aucune loi pour punir l'ignorance capitale des faux médecins. Pline et Caton s'en sont déjà plaints ! Ce qui prouve combien Bouvard avait raison ! Mais, — voilà où Bouvard pousse sa pointe et enfonce *avec respect* le poignard dans le sein de la Faculté, — que de fois, les médecins, Guy de Chauliac, Brissot, Syluins, se sont plaints aux chanceliers, aux Parlements et n'ont rien obtenu ! C'est que leur requête n'était pas bien faite et qu'il vaut mieux s'adresser au bon Dieu (lisez au Roy) qu'à ses saints.

Exemple : les médecins, un jour, se rendirent en corps auprès du chancelier Marillac et lui firent leurs réclamations au sujet de ce que nous appellerions l'exercice illégal de la médecine. Mais, Marillac interrompit leurs discours et leur reprocha, en bon latin, d'avoir abandonné la reine de Pologne qui fut guérie par un charlatan.

Or, à quelques mois de là, le roi Louis XIII fut l'objet d'une cure merveilleuse de ses médecins (fut-ce à ce moment qu'il ingurgita 215 médecines et 212 lavements ? Bouvard ne le dit pas et ne désigne, même modestement, le premier médecin que par son initiale B...).

Et le même chancelier, Marillac, de féliciter le Roy sur l'habileté de ses médecins. Et le médecin (toujours désigné par sa seule initiale) de répondre : « La médecine, comme tout le peuple, se réjouit de ce qu'elle vous trouve aujourd'hui aussi doux, aussi équitable envers elle, qu'elle vous avait trouvé sévère et revêche

il y a quelque temps, lorsque, dans l'audience que vous voulûtes bien lui accorder, elle vous peignit tous les maux qui accablaient la médecine actuelle ». Et, saisissant la balle au bond, il adresse incontinent sa requête à son royal client et lui indique le seul, le bon, le vrai remède à tous les maux de la médecine : c'est de renouveler une ordonnance qu'ont déjà faite ses prédécesseurs, — que Sa Majesté a faite elle-même en faveur de son ancien médecin Héroard, mais qui n'a jamais été exécutée, — et de lui accorder, à lui, B..., premier médecin, successeur d'Héroard (faut-il encore autre chose pour que le nom du titulaire transparaisse...), une juridiction royale sur tous les médecins du royaume, sans compter les chirurgiens, les barbiers, les apothicaires, *vurgum pecus ! ! !*

Et allez donc ! *finis coronat opus !* Voilà bien où voulait aboutir Bouvard avec ses 299 pages d'invectives en latin à la Faculté, aux chirurgiens, aux apothicaires et aux Parlements : à se faire dûment octroyer (en outre de sa place de premier médecin, de surintendant du Jardin du Roy, de surintendant des Eaux minérales) une juridiction sur toute la médecine, chirurgie, barberie, apothicairerie, épicerie de France et de Navarre !

Excusons-le, toutefois. Sans doute, dans son livre, il n'exhalait qu'une vieille rancune, un regret cuisant d'avoir échoué au port qu'il indique assez clairement, d'avoir même perdu toutes les plumes de son aile ! Il assouvissait sa vengeance contre la Faculté et les Parlements, car son livre est de 1655. Il y avait alors 12 ans (*longum ætatis ævum*) que Louis XIII était mort et que Bouvard n'était plus médecin du Roy.

Son gendre, il est vrai, Cousinot, lui avait succédé près de l'enfant royal, et il avait gardé pour lui-même sa surintendance du Jardin. Mais en 1647, à Cousinot succéda Vautier « méchant Juif du Comtat d'Avignon, fort glorieux et fort ignorant — premier médecin du Roy, et dernier du royaume en capacité », dit Guy Patin — et Vautier sollicitait la réunion de la surintendance du Jardin à sa place de premier médecin.

En vain, Bouvard sollicita-t-il en sa faveur l'intervention de la Faculté. La méchante intervint en effet, mais pour réclamer elle-même la place — qu'elle n'obtint pas plus que le vieux Bouvard !!

O rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie !

Et Bouvard exhalait sa bile en latin !

Dernière déception de l'auteur !

Ce livre n'eût aucun succès !!

Vous pensez qu'il ne fût pas du goût de Guy Patin — qui en parle dans deux de ses lettres.

« L'ouvrage, dit-il, est bien chétif, bien embrouillé, force répétitions, mauvais termes et pauvre latin (1) ». De la part de Guy Patin, c'est là presque des aménités. En faveur du mal qu'il dit des barbiers, des chirurgiens, des apothicaires, Guy Patin pardonne à Bouvard. « M. Bouvard a autrefois été un fort excellent homme, mais la cour l'a corrompu, et la caducité de son âge, 84 ans, l'empêche de bien raisonner ».

Comment ce livre est-il devenu « inter raros rarissimos » ?

Comment deux ou trois exemplaires seulement sont-ils arrivés jusqu'à nous ? Écoutons encore Guy Patin.

Il nous apprend que Bouvard a distribué trois exemplaires de son livre. Il lui en a donné un à lui-même, un autre au *bonhomme Riolan*, son beau-frère, le troisième à M. Moreau.

C'est l'exemplaire de Riolan (père) avec une dédicace de la main, dit-on, de Bouvard, qui est à la Faculté (2).

Mais, ajoute Guy Patin, M. Riolan, son beau-frère, lui conseilla de cacher le tout, et de le supprimer « tant parce qu'il était mal fait, que parce qu'il offensait des gens qui lui pouvaient nuire. Ces Messieurs étaient le Cardinal Mazarin, Vautier et Valot (médecins). Bouvard, qui était fort vieux, eut peur des menaces de M. Riolan, qui était un homme âcre ». Là dessus, Bouvard, sous prétexte d'y faire quelques corrections, retira les exemplaires qu'il avait donnés à Moreau et à Guy Patin, et ceux-ci ne les revirent jamais, et n'entendirent plus parler de l'ouvrage.

Fut-il condamné et détruit sur demande de la Faculté : il n'y paraît guère.

Le plus vraisemblable est que l'auteur jugeant, sur l'avertisse-

(1) Sur ce dernier point, Sue prend la défense du livre de Bouvard.

(2) A M. Riolan, premier médecin de feue la Reine-Mère, doyen des professeurs du Roy et de l'Ecole de Médecine,

Et plus bas, d'une autre écriture :

Donné à M. Riolan, par Bouvard, son beau-frère, qui est le vrai auteur de ce livre — ce 14 Août 1655.

ment de son beau-frère, son livre compromettant, le fit disparaître avant même qu'il n'eût paru.

Quoi qu'il en soit, la juridiction que Bouvard avait obtenue sur les médecins du royaume ne reçut point exécution : et ici encore apparaît en plein jour l'animosité de la Cour et des médecins contre la Faculté, héroïquement soutenue par les Parlements.

Déjà, et en premier lieu, Larivière avait obtenu de Henri IV une semblable faveur ; mais le doyen, Nicolas Ellain souleva *toutes les Facultés françaises*, et le 2 avril 1601, le *Parlement* leur donna gain de cause.

En 1611, Héroard (prédécesseur de Bouvard), échoua de même — et cette fois, aux médecins s'étaient joints leurs adversaires ordinaires, les chirurgiens et les apothicaires.

Ces échecs, nous l'avons vu, ne désespérèrent pas Bouvard (1635), Vallot (1664), Daquin (1675) d'élever les mêmes prétentions avec l'aide du Roy. La volonté du Roy échoua toujours en face de la résistance passive des Facultés et des Parlements, interprètes de la coutume sacro-sainte. Des honneurs (honneurs forcés sans doute) la Faculté ne les marchande pas au premier médecin du Roy. Ayant titre de conseiller d'Etat, titre et couronne de comte, vous pensez que, même s'il était de Montpellier (et les médecins de Louis XIV en furent tous à l'exception de Fagon), la Faculté ne lui fermait point ses portes. Je crois même qu'elle les lui ouvrait à deux battants — le doyen allait au devant de lui, accompagné de Bacheliers et Bedeaux en nombre respectable.

En fait de juridiction c'était tout !

Je ne parle, il est vrai, ni des eaux minérales, ni de la médecine légale, qui était presqu'entièrement soumise au premier médecin du Roy.

Il fallait qu'en face de la Faculté immuable, Louis XIV créât un autre enseignement *au Jardin du Roy*, et Louis XV une Société royale de médecine en 1778.

Les chirurgiens, on le sait, avaient meilleur caractère et acceptaient l'autorité du premier chirurgien du Roy — d'où sources de faveurs royales sur toute la corporation, et ménagements de M. Molière, comédien du Roy.

Le pauvre Bouvard survécut peu à son échec littéraire. Déjà « fort sec et fort maigre », il mourut le 22 octobre 1658, à l'âge de

86 ans « *ex mœrore et senio* » — de chagrin et de vieillesse, dit Guy Patin, Il fut enterré à Saint-Séverin, sans aucune cérémonie : la Faculté de médecine n'aurait même pas été convoquée à ses obsèques.

Sic transit gloria mundi

Au dire de Guy Patin, à défaut de gloire et de regrets, il laissa beaucoup d'argent !...

Alençon, Mai 1913.

Dr F. Beaudouin,

De la Société Française d'Histoire de la Médecine.

11532. — Imp. Adeline, G. POISSON et Cie, Successeurs, 16, rue Froide, Caen